

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom	CARATGE Anne-laure
Adresse mail	payroll.paris@mazars.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	URBN FRANCE RETAIL
Siren	803492073
Code NAF	46.42Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
Adresse	9 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE 75002 PARIS 2

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2023
Date de fin de la période de référence	31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	71

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	0.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	19.7
Résultat final en nombre équivalent de salariés	5.3
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	15
Nombre de points obtenus à l'indicateur	15

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	59
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	69
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	30/04/2024
Modalités de communication auprès des salariés	
Affichage	

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération	
À définir	
Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles	
À définir	
Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations	
À définir	
Date de publication des objectifs	À définir
Date de publication des mesures de correction	À définir
Modalités de communication auprès des salariés	
À définir	